

Gestion des déchets



CDC N°ENV 005

OBJECTIFS :

- Organiser la gestion des déchets
- Identifier les responsabilités des producteurs de déchets

PROGRAMME :

- **Définir et classer les déchets dangereux**
 - ☞ Identifier les déchets dangereux
 - ☞ Connaître les propriétés des déchets
 - ☞ Trier les déchets
- **Connaître les obligations du producteur**
 - ☞ Respecter les dispositions réglementaires applicables
 - ☞ Évaluer l'étendue de l'obligation d'information
 - ☞ Le bordereau de suivi des déchets
 - ☞ La tenue d'un registre déchets
 - ☞ La déclaration annuelle
- **Manipuler des déchets dangereux**
 - ☞ Connaître les équipements de protection individuelle
 - ☞ Connaître les règles de stockage pour ces déchets
 - ☞ Le contrôle des installations classées pour la protection de l'environnement
- **Sécuriser la filière d'élimination des déchets dangereux :**
 - ☞ La collecte, transport et traitement
 - ☞ Le suivi des déchets

Questions/réponses

Public :	Responsables environnement, déchets, production, maintenance
Pré requis :	Avoir des connaissances en environnement
Durée :	7 heures
Moyens pédagogiques :	Salle de formation et moyens audiovisuels
	Echanges d'expériences et mise en situation avec étude de cas
	Documents remis : attestation de formation
Modalités de suivi et d'évaluation :	Méthode participative QCM en fin de formation
Evaluation :	Grille d'évaluation à l'issue de la formation